

Réf: Dossier N° 130108

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE NOUVELLE LES DELICES SUCRES » en abrégé « LES DELICES SUCRES »

Siège social Tiassalé, Tiassalé, TIASSALE Tiassalekro, Lot 326,
Ilot 45

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 07/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE NOUVELLE LES DELICES
SUCRES » en abrégé « LES DELICES SUCRES »

Objet :
o Viennoiserie,
o Glacier,
o Restaurant,
o Pâtisserie,
o Import-export,
Et pour la réalisation de l'objet social :
o l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
o l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
o la prise en location gérance de tous fonds de commerce,
o la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,
o et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Tiassalé, Tiassalé, TIASSALE Tiassalekro, Lot 326,
Ilot 45

Dirigeant(s) : M DHAINY MOHAMAD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-TIA-2022-B-161 du 02/08/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°0000/GTCA/RC/2022 du 02/08/2022

